



HAL
open science

Recommandations sur les “ éditeurs de la zone grise ”

Frédéric Blanqui, Anne Canteaut, Hidde de Jong, Sébastien Imperiale,
Nathalie Mitton, Guillaume Pallez, Xavier Pennec, Xavier Rival, Bertrand
Thirion

► **To cite this version:**

Frédéric Blanqui, Anne Canteaut, Hidde de Jong, Sébastien Imperiale, Nathalie Mitton, et al.. Recommandations sur les “ éditeurs de la zone grise ”. Inria. 2023, pp.1-3. hal-04001505

HAL Id: hal-04001505

<https://inria.hal.science/hal-04001505>

Submitted on 23 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Recommandations

sur les « éditeurs de la zone grise »

Préparé par le groupe de travail composé des membres
de la Commission d'Évaluation d'Inria suivants :

Frédéric Blanqui, Anne Canteaut, Hidde de Jong, Sébastien Imperiale, Nathalie Mitton,
Guillaume Pallez (rédacteur), Xavier Pennec, Xavier Rival, Bertrand Thirion

Document validé par la Commission d'Évaluation Inria le 25 janvier 2023

Certains éditeurs, notamment MDPI et Frontiers, prennent depuis quelques années une place significative dans les domaines de l'informatique et des mathématiques, disciplines où ils étaient absents par le passé. Ils suscitent par ailleurs un certain nombre d'interrogations, qui embarassent souvent évaluateurs et membres des jurys¹.

Sans trancher sur ces interrogations, d'autant plus que les pratiques d'un même journal peuvent évoluer extrêmement rapidement, il paraît important de souligner que les processus éditoriaux de ces éditeurs sont en général significativement différents de ceux habituellement mis en place en informatique et mathématique. En particulier, ils se distinguent par :

- des délais extrêmement courts de relecture et de publication, mis en avant par les éditeurs eux-mêmes. Ainsi les rapporteurs ont 7 jours chez Frontiers², entre 7 et 10 jours chez MDPI (et 3 jours dans le cas d'un rapport pour une version révisée)³. Le délai médian entre soumission et publication chez MDPI en 2021, toutes revues confondues, est de 38 jours⁴.
- une très grande proportion d'articles publiés dans des « special issues », gérés par des éditeurs externes. Par exemple, d'après le site de la revue, *Sensors* (MDPI) a eu 806 « special issues » avec une date de soumission en 2022, (i.e., plus de deux par jour de l'année), et 1903 nouveaux numéros spéciaux sont actuellement ouverts à la soumission.
- une recherche automatisée des rapporteurs par des algorithmes non publics : s'il est généralement possible pour un éditeur de désactiver cette possibilité et de choisir les rapporteurs de manière traditionnelle, les rapporteurs sont systématiquement sélectionnés par un algorithme dès que l'éditeur dépasse un très court délai⁵.
- des critères d'acceptation parfois inhabituels puisque, d'après des témoignages d'éditeurs recueillis par la Commission d'Évaluation, dans certains de ces journaux, un article est

1. Cf. par exemple : « Alertes sur les éditeurs douteux » de l'Office français de l'intégrité scientifique (Hcéres) <https://www.hceres.fr/fr/infolettre-de-lofis-ndeg-3> ;
« Mdpi, produire en masse les articles avec un délai soumis-accepté de quatre semaines », C. Fovet-Rabot, Cirad, <https://agritrop.cirad.fr/601218/> ;
« Combatting Predatory Academic Journals and Conferences », The InterAcademy Partnership <https://www.interacademies.org/publication/predatory-practices-report-English> ;
« Is MDPI a predatory publisher? », P. Crosetto <https://paolocrosetto.wordpress.com/2021/04/12/is-mdpi-a-predatory-publisher/>.

2. <https://www.frontiersin.org/about/peer-review>
3. https://www.mdpi.com/editorial_process
4. <https://www.mdpi.com/about/annual-reports>
5. <https://www.frontiersin.org/about/how-we-publish>

accepté dès que deux rapporteurs le soutiennent, indépendamment du nombre de rapports négatifs, sauf opposition forte de l'éditeur associé⁶. Certains journaux chez MDPI pratiquent l'« open review », mais uniquement par choix des auteurs⁷. Chez Frontiers, le nom des rapporteurs ayant donné un avis favorable est public, mais pas celui de ceux qui ont recommandé le rejet⁸.

- un nombre extrêmement important d'éditeurs (*Frontiers in Neuroscience* a 12 253 éditeurs) et souvent diverses catégories d'éditeurs (Field Chief Editor, Specialty Chief Editor, Associate Editor, Review Editor).
- l'utilisation de noms très proches de revues déjà existantes, par exemple *Cells* (MDPI) et *Cell* (CellPress).

Ces différences avec les pratiques de la plupart des autres revues en mathématiques et informatique sont suffisamment importantes pour que les publications et les charges éditoriales chez ces éditeurs soient considérées avec une attention particulière lors des évaluations.

1 Recommandations pour les jurys

1.1 Sur les publications

La Commission d'Évaluation incite les membres des jurys et évaluateurs à être d'une grande vigilance quant à la qualité des articles publiés chez ces éditeurs, et à toujours lire et vérifier le contenu de ces articles. De manière générale, et indépendamment du support de publication, les membres des jurys sont encouragés à fonder leur évaluation sur le contenu des articles publiés, et en particulier à lire les articles mis en avant par les candidats.

La Commission d'Évaluation encourage également les jurys à prendre en compte dans leur évaluation la politique de publication des candidats ou des équipes, la pertinence des journaux ou conférences choisis, et la place accordée à la transparence et à la reproductibilité des résultats.

1.2 Sur les tâches éditoriales

De par l'automatisation de certaines tâches éditoriales (choix des rapporteurs, correspondance...), et la taille des comités éditoriaux dans certaines revues ou conférences, les tâches éditoriales peuvent recouvrir des charges de travail et des rôles au sein d'une communauté scientifique très variés. Pour cette raison, la Commission d'Évaluation recommande aux jurys de vérifier ce que recouvrent les charges éditoriales des candidats, et à les évaluer de manière qualitative.

2 Recommandations générales pour les membres des équipes-projets Inria

La Commission d'Évaluation incite fortement les chercheurs expérimentés et les directeurs de thèse à guider les jeunes chercheurs dans leur équipe afin qu'ils choisissent des revues et conférences pertinentes pour leurs contributions, et qu'ils suivent une politique de publication cohérente, qui donne une place importante à la transparence, la reproductibilité et privilégie les revues et conférences connues pour leurs pratiques scientifiques exemplaires.

6. Chez Frontiers, dans le cas où l'éditeur associé souhaite rejeter un papier, la recommandation est faite au *Specialty Editor* qui prendra la décision (alors que l'éditeur associé peut accepter seul le papier). Source : Review Editor guidelines (section 2.6.1 et 2.6.2), Frontiers, February 15, 2022.

7. <https://www.mdpi.com/about/announcements/1405>

8. <https://www.frontiersin.org/about/peer-review>

Elle recommande également aux chercheurs de se renseigner sur les pratiques éditoriales d'une revue ou conférence avant d'accepter de faire partie de son comité éditorial ou d'être éditeur invité d'une « special issue ». Elle conseille en particulier aux collègues de mettre fin à leur engagement dès qu'ils sont témoins d'une pratique qu'ils jugent contraire aux exigences scientifiques de leur discipline, et de signaler ce type de pratique à la Direction de la culture et de l'information scientifiques d'Inria.

3 Recommandations générales pour les candidates et candidats à une promotion ou à concours

La Commission d'Évaluation demande aux candidates et candidats, ainsi qu'aux équipes-projets évaluées de décrire en quelques phrases leur stratégie de publication, en expliquant par exemple les choix de lieux de publications (conférences générales ou spécialisées, conférences ou revues, etc), et en donnant notamment des éléments d'explication en cas de publication dans une revue ou une conférence dont la qualité pourrait être jugée douteuse, au sens des pages 8-9 de <https://www.interacademies.org/publication/predatory-practices-summary-French>.

Dans le cas d'activité éditoriale, la CE demande aux candidates et candidats d'explicitier leur rôle éditorial exact (associate editor, review editor, etc.), sa place dans le processus éditorial, le nombre d'éditeurs ou la taille du comité de programme, et de décrire la quantité de travail correspondante.